



Projet pilote dans le Jura bernois

EAP Entraînement à l'activité professionnelle



Le frac propose des places EAP sur le premier marché du travail, ciblées en fonction des aptitudes et des intérêts des client-e-s.



Objectifs

L'EAP est un programme de qualification et d'entraînement qui s'applique sur le premier marché du travail.

Les participant-e-s

- exercent leurs compétences clés dans les conditions réelles du marché du travail et sont capables d'identifier leurs points faibles et de résoudre des problèmes. Par exemple, en ce qui concerne l'organisation de la garde des enfants, la gestion de situations stressantes sur le lieu de travail ou encore concernant leurs compétences linguistiques.
- exercent, vérifient et mettent à niveau leurs compétences professionnelles et techniques et déterminent leurs besoins en fonction de leurs qualifications.
- élargissent leur réseau, obtiennent un certificat de travail actuel, ainsi que des références actuelles (personnes) visant à soutenir leur recherche d'emploi.
- trouvent un emploi sur le premier marché du travail pendant ou au terme de l'EAP.

Public cible

L'EAP s'adresse à des personnes qui

- ont des lacunes importantes dans leur CV, par exemple parce qu'elles se sont consacrées exclusivement pendant des années à la vie de famille ou parce qu'elles ont interrompu pendant longtemps leur activité professionnelle suite à une maladie ou un accident.
- possèdent des qualifications professionnelles nécessitant une remise à niveau pour répondre aux exigences du premier marché du travail.
- souhaitent acquérir une 1^{ère} expérience professionnelle sur le premier marché du travail (en Suisse).
- manquent de formation, voire d'une formation reconnue.

Exigences

Les participant-e-s

- sont aptes à travailler, c'est-à-dire qu'ils/elles sont en bonne santé mentale et physique.
- possèdent les compétences linguistiques minimales requises sur le premier marché du travail.



Les modules de l'EAP

Module 1 - Evaluation

Objectif : Préparation au placement

- évaluation différenciée et individuelle des aptitudes
- développement d'un objectif professionnel réaliste
- si nécessaire, organisation de journées d'essai
- si nécessaire, soutien dans l'organisation de la garde des enfants
- mise à jour ou élaboration du dossier de postulation ciblé sur l'objectif professionnel

Module 2 – Placement

Objectif : Placement de la personne en entreprise sur le premier marché du travail

- recherche d'une entreprise d'entraînement qui correspond au profil
- accompagnement à des entretiens d'embauche
- gestion des formalités administratives au moyen de la convention EAP

Module 3 – Entraînement dans l'entreprise

Objectif : Mise en œuvre réussie de l'entraînement pendant 6 mois débouchant sur un emploi au terme de celui-ci

- accompagnement et coaching pour les participant-e-s concernant toutes les questions et situations pouvant survenir durant l'EAP
- conseil aux responsables dans les entreprises d'entraînement, si nécessaire intervention sur place
- accompagnement des participant-e-s aux entretiens d'évaluation dans l'entreprise d'entraînement
- garantir que les participant-e-s reçoivent un certificat intermédiaire d'EAP, ainsi qu'un certificat définitif au terme de l'EAP
- après le 2^{ème} mois d'EAP : organiser le support à la postulation hebdomadaire avec soutien professionnel
- si nécessaire, accompagnement supplémentaire par des mentor-e-s bénévoles (par exemple concernant la garde des enfants, des lacunes linguistiques ou informatiques, etc.)

Module 4 – Job-Coaching

Objectif : S'assurer que la personne puisse maintenir son emploi

- évaluation régulière de la situation
- coaching individuel en relation avec les défis au travail et inhérents à la conciliation entre vie professionnelle et vie de famille
- si nécessaire, médiation entre l'employeur-se et le/la salarié-e



frac



Contact

frac

Murtenstrasse 7, Rue de Morat
2502 Biel-Bienne

032 325 38 20

info@frac.ch www.frac.ch

